



*Avec 10 053 habitants, Fillière est la deuxième commune de l'agglomération du Grand Annecy en nombre d'habitants. Elle est la plus étendue de la nouvelle agglomération du Grand Annecy et devient la deuxième commune en superficie du département de Haute-Savoie.*

## **La commune de FILLIÈRE recherche un ou une ATSEM sur le site de Thorens-Glières (poste permanent P248)**

Date prévue pour la prise de fonctions : au plus vite

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel.le de droit public

Cadres d'emplois : ATSEM (tous grades), adjoint d'animation (tous grades)

Date limite de réception des candidatures : 1<sup>er</sup> février 2025

Sous la responsabilité du directeur du site :

**en qualité d'ATSEM**, vous assistez le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, participez à la communauté éducative, préparez et mettez en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants ;

- ✓ **en qualité d'animateur.trice périscolaire**, vous assurez la surveillance des enfants pendant les temps méridiens et, si souhaité, extrascolaires.

### **Missions**

#### **Missions d'ATSEM :**

- ✓ aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- ✓ surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants
- ✓ assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- ✓ aménager et entretenir les locaux et les matériels destinés aux enfants
- ✓ accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents
- ✓ transmettre les informations
- ✓ participer aux projets éducatifs
- ✓ encadrer les enfants au cours du repas, mettre en place des activités adaptées et prendre en charge les enfants avant et après le repas
- ✓ dans la continuité des missions d'ATSEM, animer des temps périscolaires, mettre en place des activités adaptées et prendre en charge les enfants avant et/ou après l'école

#### **Missions d'animation :**

##### **1. surveiller et animer le temps de restauration scolaire :**

- ✓ assurer l'accueil physique des enfants de l'école maternelle ou de l'école élémentaire
- ✓ procéder au service et à la desserte des repas dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ assurer l'encadrement extérieur et la surveillance des enfants

##### **2. animer et encadrer en accueil de loisirs (si souhaité par la candidate) :**

- ✓ proposer des projets d'animation envers les publics enfants et jeunes
- ✓ assurer l'animation auprès des enfants en extérieur ou en intérieur dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ participer à la préparation des activités avec l'équipe d'animation

### **Avantages**

- ✓ si non fonctionnaire, **recrutement par contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire**
- ✓ possibilité de **pérennisation** par un autre contrat ou par une mise en stage (=fonctionnaire)
- ✓ temps d'échanges, ateliers de formation courts et participatifs tout au long de l'année

## Profil recherché

Doté.e d'un sens accru du service public et du contact :

- ✓ vous êtes **titulaire du concours d'ATSEM** ou, à défaut, du **CAP accompagnant éducatif petite enfance**
- ✓ vous disposez des connaissances requises pour exercer les fonctions : accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens, l'aider à l'acquisition de l'autonomie, assurer la sécurité des enfants, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités, entretenir et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants
- ✓ vous appréciez le travail en équipe, vous aimez partager les connaissances et rendre compte
- ✓ vous savez réagir de manière professionnelle aux conflits
- ✓ vous faites preuve d'organisation, d'autonomie, d'une qualité d'écoute et d'une absolue discrétion dans l'exercice de vos fonctions
- ✓ permis B (souhaité)

## Temps de travail, lieu d'affectation et horaires

**Site de THORENS-GLIÈRES** (2 autres sites potentiels pour les semaines d'accueil de loisirs) : **temps de travail annualisé** avec 35h en semaine scolaire + possibilité de modulation avec les mercredis et/ou des vacances scolaires

## Rémunération

- ✓ régime indemnitaire (= **prime mensuelle fixe** + prime annuelle variable selon statut)
- ✓ **titres-restaurant à 7,50 €** (3 € versés par le salarié et 4,50 € versés par l'employeur par journée entière travaillée)
- ✓ **action sociale** via le CNAS ([www.cnas.fr](http://www.cnas.fr))
- ✓ participation à la protection sociale « **prévoyance maintien de salaire** »

## Modalités de recrutement

Recrutement **fonctionnaire** (ATSEM tous grades ou, à défaut, adjoint d'animation tous grades) ou, à défaut, **par contrat de droit public**. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel, sur la base de l'article L332-14. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

## Renseignements et candidature

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme GUILLOIS, responsable adjointe du pôle enfance jeunesse, au 07.60.44.61.67, ou le pôle ressources humaines ou au 09.71.09.05.65.

**Transmettre votre candidature complète** (CV + lettre de motivation + selon expérience 3 références contrôlables) à **Monsieur le Maire de Fillière**, **par courriel à [rh@commune-filliere.fr](mailto:rh@commune-filliere.fr)** (fichier pdf), ou à défaut par courrier adressé au pôle ressources humaines, 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.



*Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique. Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).*